

Conseil Municipal du 27 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 26

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu – Jean-Sylvain Costerg - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Latapie - Marie Martinod - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusés : Azélie Chenu (pouvoir à Jacques Duc) - Laetitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Xavier Urbain (pouvoir à Anne Le Mouëllic)

Absents : Franck Chenal - Laurent Desbrini - Charley Mingeon

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 21 juillet 2023

Date de publication : 31 août 2023

Délibération n°2023-091 – Prestations de service d'assurances pour les besoins de la collectivité - approbation des marchés

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet de prestations de service d'assurances pour les besoins de la Collectivité comprenant 4 lots :

- Lot 1 : Assurance "Dommages aux biens et risques annexes"
- Lot 2 : Assurance "Responsabilité et risques annexes"
- Lot 3 : Assurance "Flotte automobile et risques annexes"
- Lot 4 : Assurance "Protection juridique des personnes physiques"

Madame le Maire précise que la durée du marché est de 4 ans à compter du 01 janvier 2024

Madame le Maire explique que :

- La procédure de passation utilisée a été lancée sous forme d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.
- La commission d'appel d'offres s'est réunie le 08 juin 2023 pour choisir les offres économiquement les plus avantageuses

Madame le Maire demande l'autorisation de signer les actes d'engagement correspondants à ces 4 lots.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **Approuve les marchés à passer avec les compagnies attributaires suivantes :**

Lot(s)	Attributaire	Montant annuel TTC des primes
I	GROUPAMA RHONE ALPES	30 693.12 €

	AUVERGNE 69009 LYON	
2	PARIS NORD ASSURANCES / AREAS 75009 PARIS	9 280.31 € (Prestation supplémentaire Responsabilité atteintes à l'environnement : 2082. 88€ TTC)
3	SMACL ASSURANCES 79031 NIORT	16 372.50 € (Prestations supplémentaires Marchandises transportés : 354€ Auto-mission représentants légaux : 356.80 € Auto-mission proposée : 867.58€)
4	SARRE ET MOSELLE 57400 SARREBOURG	Forfait : 359 €

- **Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget de la Commune ;**
- **Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés sus désignés ainsi que tous les documents relatifs à ces affaires.**

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING